

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE PAROISSIALE DE PRINTEMPS 2016

L'assemblée débute à 11h après le culte dominical.

1. Accueil et ouverture

M. Marc-André Müller, Président de l'assemblée, accueille les paroissiens et salue la présence de Madame Chantal Weidmann Yenny, Syndique de Savigny, Monsieur Jean-Marc Genton, représentant la commune de Forel.

Il excuse Madame Manuela Berthoud, Présidente du conseil paroissial, Monsieur Steff Wüthrich, vice-président, Monsieur Benjamin Corbaz, pasteur, retenus par d'autres activités.

En l'absence de Madame Françoise Golliez, il est assisté de Monsieur Louis Paschoud. Des remerciements sont adressés à la commune de Savigny qui offre le vin de l'apéritif qui suivra cette assemblée.

L'article 99 du règlement ecclésiastique dispose que l'assemblée est ouverte par une méditation. Le Président évoque tout d'abord l'importance de l'inscription de la confession au contrôle des habitants pour soi-même mais aussi pour ses enfants.

Cette mesure permet de recevoir des informations paroissiales mais surtout influence les subsides des collectivités publiques qui dépendent du nombre d'habitants inscrits dans cette confession. Le nombre de postes de ministres dans les paroisses est lui aussi souvent déterminé par cette donnée.

La méditation à proprement parlé est tirée d'un petit texte de Monsieur Philippe Zeissig sur le thème que le temps appartient à Dieu et qu'il nous le donne à gérer. Le propos se termine par la pensée suivante : « ne vous inquiétez pas du lendemain, car le lendemain aura soin de lui-même ! »

2. Principes constitutifs

Il est fait lecture des principes constitutifs de l'EERV.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée d'automne du 15 novembre 2015, pv disponible sous www.savignyforel.eerv.ch.

Le pv de la dernière assemblée d'automne se trouvant en ligne sur le site internet de la paroisse, le Président demande si quelqu'un désire sa lecture. Comme ce n'est pas le cas et qu'aucune remarque n'est faite, l'assemblée l'accepte à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

4. Comptes 2015

Madame Chantal Le Capitaine, comptable de la paroisse, présente le compte de résultats 2015 qui se solde par un déficit de frs 3'125.28 contre un bénéfice de frs 7'791.08 au 31 décembre 2014. Le bilan se monte à frs 626'450.48.

5. Rapport de la commission de gestion

Madame Sylvie Albertoni présente le rapport de la commission de gestion pour l'année 2015. Elle souligne que le déficit est dû notamment au rendement des placements qui est en très nette baisse. Elle note également une baisse des recettes des collectes lors des services funèbres. La commission propose l'approbation des comptes tels que présentés. Le Président ouvre la discussion. M. Schaerer demande des explications sur la cible cantonale. Une réponse générale lui est donnée par le Président et M. Spring, diacre. La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la discussion.

6. Approbation des comptes 2015

Le Président soumet les comptes à l'approbation de l'assemblée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité sous réserve d'une abstention.

7. Rapport sur la vie paroissiale en 2015

L'année 2015 a été riche en événements pour la paroisse de Savigny-Forel. Vanina Mennet fait la lecture du compte-rendu de la vie paroissiale en 2015. Le Président remercie le conseil paroissial pour ce rapport détaillé qui sera mis à disposition sur le site internet de la paroisse.

8. Communications régionales et paroissiales

Échanger sur un sujet lors de l'assemblée paroissiale :

Le Président évoque une suggestion du pasteur Benjamin Corbaz, à savoir que notre assemblée pourrait aussi être une plate-forme d'échange sur un sujet de préoccupation. L'assemblée est engagée à communiquer au conseil paroissial tout point qu'elle souhaiterait voir débattre lors de la prochaine assemblée.

Emmanuel Spring présente son organisation dans le cadre de l'activité paroissiale, à savoir qu'il a été décidé avec Benjamin Corbaz qu'il n'y avait pas un ministre dédié à Savigny ou à Forel mais que chacun se consacrait alternativement aux deux villages de notre paroisse. Cette activité de 50 % est actuellement complétée par un 20 % que la région accorde à notre paroisse, c'est dire qu'Emmanuel Spring peut s'engager à 70 %. Le solde de 30 % est dévolu à l'activité en EMS dans la région notamment La Colline et aux Pergolas à Chexbres ainsi que trois autres EMS à Pully, Pré la Tour, le Home et les Pénates.

La responsabilité de la coordination des sites internet dans le cadre de la région Lavaux lui a aussi été nouvellement été confiée.

Agenda :

24 avril 2016, culte d'installation des ministres à Savigny

20 novembre 2016, Assemblée ordinaire d'automne à Forel.

9. Divers et propositions individuelles

Finances paroissiales

En prolongation de la question relative à la cible paroissiale, Monsieur Gaston Reymond suggère qu'un bref rapport soit rédigé par le conseil paroissial sur l'utilisation des fonds. Cette demande est donc transmise au conseil paroissial.

Monsieur Spring note dans l'immédiat le principe de solidarité entre les paroisses et

que la contribution paroissiale ne constitue que 5 à 10 % du budget, l'église étant financée à près de 90 % par des subsides cantonaux et communaux. Par ailleurs, 85 % du budget est utilisé au bénéfice des paroisses. Il est évoqué l'existence du rapport de gestion de l'EERV, cela dit un document concis répondant à la suggestion serait bienvenu.

Accès à l'église de Savigny

M. Pierre Scheidegger évoque la dangerosité du chemin raide menant à l'église notamment pour les personnes présentant des difficultés de marche. Il n'est pas rare lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, qu'un paroissien, à la descente, ait peine à tenir l'équilibre. Il suggère dès lors la pose d'une main courante. Cette demande est en principe du ressort de la commune de Savigny qui en prend note et étudiera la question. M. Scheidegger complète sa proposition par la suggestion que les catéchumènes puissent contribuer à cette réalisation.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie l'assemblée de sa participation active. L'assemblée est close par le cantique 46 06.

Savigny, le 10 avril 2016

Pour l'assemblée paroissiale
Le Président

Marc-André Müller